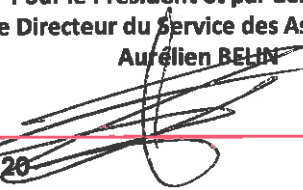


DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le/Affichée le
15/10/2020 15/10/2020
Pour le Président et par délégation
Le Directeur du Service des Assemblées
Aurélien BELIN



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 OCTOBRE 2020

Date de convocation et d'affichage : 02 octobre 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 40.

Présents :

ABEL JEAN-PIERRE
BACHMANN Jean-Marie
BAGATTIN Mélanie
BAROIN François
BAUDOUX Bruno
BEAUSSIER Jean-Marie
BETTINGER Sylviane
BILLET André
BLANCHARD Dominique
BLASCO Thierry
BLASSON Christian
BOICHUT Daniel
BOISSEAU Dominique
BOUDADI Rachida
BRANLE Christian
BRET Marc
BURRI Marie-Luce
BUTAT André
CAFFET Gaëlle
CASTEX Jean-Marie
CHALVET Marie-Ange
CHAMPAGNE Anicet
CHAMPAGNE Bernard
CHOISELAT Emmanuel
CHOMAT Christophe
COCHET Jean-Michel
CORNEVIN Jean-Pierre
COURTOIS Jean-Christophe
DAHDOUH Fadi
DA ROCHA Katia
DAUTET Loëttitia
DE VILLEMEREUIL Gérard
DEHARBE Dominique
DELAITRE Guy
DENIS Valéry
DESROUSSEAUX Pascal
DRAGON Jean-Luc
DRIAT Boris
DUCHÊNE Annie
DUQUESNOY Olivier
DUSACQ Maxime
FARINE Bruno
FINOT Patrick
FLEURET Dominique
FRAENKEL Stéphanie

FRAPIN David
GARIGLIO Élisabeth
GARNERIN David
GATOUILLAT Marcel
GAURIER Claude
GAURIER Marlène
GAUTHIER Anne-Sophie
GERARD Fabien
GIRARD Marc
GIRARDIN Olivier
GONCALVES José
GOUJARD Pascal
GRAFTEAUX-PAILLARD Marie
GROSJEAN Patrick
GUILLAUMET Virginie
GUITTON Jordan
GULTEKIN Gulcan
GUNDALL Philippe
HANDEL William
HELIOT-COURONNE Isabelle
HENNEQUIN Virgil
HENRI Pascal
HIMEUR Aïcha
HIRTZIG Jęck
HONORÉ Nicolas
HOUARD Bruno
HUMBERT Christophe
JOLLIOT Marie-France
JOUAULT Gervaise
KIEHN Patricia
LANOUX Claudie
LE CORRE Marie
LEBECQ Jérémy
LÉCORCHÉ Jean-Pierre
LEDOUBLE Catherine
LEMELAND Caroline
LEMELLE Flavienne
LEPRINCE Didier
LEQUIEN Ombeline
LEROY Marie-Thérèse
LEYMBERGER Brigitte
MAGLOIRE Arnaud
MALARMEY Michelle
MANDELLI François
MARTINOT Bruno

MARTY Rémy
MEIRHAEGHE Jean-François
MEIRHAEGHE Sonia
MENNETRIER Nicolas
MONTAGNE Jean-Jacques
MOSER Alain
NONCIAUX-GRADOS Véronique
OUADAH Karima
PAUWELS Cécile
PETIT Christine
POIVEZ Kevin
PORTIER-GUENIN Françoise
POTTIER Denis
QUINTART Sylvie
RAGUIN Jacky
REHN Yves
RENOIR Gilles
RESLINSKI Jean-François
RICHARD Sophie
ROBLET Bernard
ROUSSEAU Pauline
ROUSSELOT Nicole
SAINTON Michel
SAUVAGE Philippe
SEBEYRAN Marc
SERRA Frédéric
THIENOT Régis
THOMAS Christine
VAN DE ROSTYNE Alain
VIART Jean-Michel
VOLHUER Michel
ZAJAC Anna

Représentés : GACHOWSKI Jacques par GIROT Thierry, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît

Excusés et ont donné pouvoir : BAZIN-MALGRAS Valérie à FRAENKEL Stéphanie, BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHON David à ZAJAC Anna, CHEVALIER Bertrand à LE

CORRE Marie, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, HUBINOIS Alain à BEAUSSIER Jean-Marie, LANDREAT Pascal à GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, SIMON Eric à SAINTON Michel, SOMSOIS Hervé à GUILLAUMET Virginie

Absents et excusés : GRIENENBERGER Daniel, RICHARD Vincent

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Ombeline LEQUIEN.

DELIBERATION N°10	Conseil de Développement Durable (CLDD) – Renouvellement de la composition 2020-2026
RAPPORTEUR	Catherine LEDOUBLE

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
124	133	133			

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 OCTOBRE 2020

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE
RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION 2020-2026**

Annexe : Proposition de composition du Conseil de développement

Exposé

Créés par la loi Voynet de 1999, les Conseils de développement ont été confortés par la loi Notre du 7 août 2015. Cette loi prévoit qu'un conseil de développement soit mis en place dans les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Il s'organise librement. L'EPCI veille néanmoins aux conditions du bon exercice de ses missions.

Par ailleurs, la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 prévoit que la composition du Conseil de développement est déterminée par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, de sorte que l'écart entre le nombre des hommes et le nombre des femmes ne soit pas supérieur à un et afin de refléter la population du territoire concerné, telle qu'issue du recensement, dans ses différentes classes d'âge.

Le Conseil de Développement de Troyes Champagne Métropole a été créé par délibération n° CC-09/03/17-17 sur la base des Conseils de développement préexistants au sein du Grand Troyes, du Pays d'Othe-Armanche ainsi que du Pays Seine Melda Coteaux champenois et élargi à l'ensemble du périmètre intercommunal.

Par délibération du 16 juillet 2020, Elisabeth Jonquet a été désignée Présidente du Conseil de développement, la renouvelant ainsi dans ses fonctions.

S'agissant des membres, chacun des organismes constituant le Conseil de développement lors de la dernière mandature a été consulté dès janvier 2020 en vue de leur renouvellement. A l'aune de cette consultation il vous est proposé de renouveler la composition du Conseil de développement sur la base des organismes volontaires, lesquels organismes désigneront de façon nominative leurs représentants (titulaire et/ou suppléant).

S'agissant des missions confiées au Conseil de développement, elles ont consisté jusqu'à présent notamment au suivi et à l'évaluation du Plan Climat Energie Territorial, de l'agenda 21 intercommunal et à la contribution aux travaux du Plan de Déplacement Urbain.

En application de la n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, transposée à l'article L5211-10-1 du CGCT, il est attendu qu'après chaque renouvellement général des conseils municipaux ou

extension du périmètre de l'intercommunalité, le président de l'intercommunalité inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du Conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public.

Par ailleurs, lors de sa séance du 16 juillet 2020, le Conseil de communauté a approuvé, par délibération n° 18, l'élaboration d'un pacte de gouvernance, lequel précisera ces modalités.

Il est proposé à l'appui de ce renouvellement de poursuivre les travaux qui viseront à définir les conditions et modalités de consultation du Conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public. A la suite de ces travaux un débat sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil communautaire.

Décision

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le renouvellement du Conseil de Développement de Troyes Champagne Métropole sur la durée du mandat communautaire,**
- **D'APPROUVER la composition du Conseil de Développement Durable, telle que listée en annexe du présent rapport**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à engager les travaux qui viseront à définir les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

Proposition membres CLDD 2020-2026

Chambre d'Agriculture de l'Aube (élus)
Chambre d'Agriculture de l'Aube (collaborateurs)
Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube (C.C.I.T.A.)
Troyes Champagne Tourisme
Union Départementale des Syndicats Confédération Française des Travailleurs Chrétiens de l'Aube
Association des Amis des Clochers de l'Aube
Association Sauvegarde et Avenir Chomedey / Tauxelles
Club Ecologie Industrielle de l'Aube
Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne
La Compostière de l'Aube
Les Amis de la Coulée Verte - Bassin des Viennes
Maison de la Nature - Les Amis des Bêtes
Syndicat Départemental de Distribution des Eaux de l'Aube (S.D.D.E.A.)
Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets ménagers de l'Aube (S.D.E.D.A)
Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (F.D.M.J.C.)
Y Schools
Université de Technologie de Troyes (U.T.T.)
Association de Défense des Consommateurs de l'Aube (A.D.C.A.)
Comité Départemental de Cyclotourisme
Comité Départemental de l'Aube de la Randonnée Pédestre (F.F.R.P.)
Cyclo-club Troyes Savinien
Direction Départementale des Territoires de l'Aube
Handi Quad Solidarité
Troyes Parc Auto
L'ADAPT
APASSE 10
Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Aube (A.D.I.L. 10)
Association Départementale d'Aide à Domicile (AD.A.D.) de l'Aube
Association pour l'Accueil des Travailleurs Migrants (A.A.T.M.)
Association Régies Services
Boutique Boulot
Chambre des propriétaires immobiliers de l'Aube
Confédération Nationale du Logement
E.H.P.A.D. La Providence
Espace Info Energie
Troyes Habitat
Union territoriale des retraités de l'Aube (C.F.D.T.)
Monsieur Olivier BERTHELOT